

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2010

OBJET
de la Délibération

**GARANTIE
D'EMPRUNT AU
PROFIT DE
L'OGEC LA
TRINITE DE
PONTIVY**

Date de convocation du Conseil Municipal

20 mai 2010

Date d'affichage : 20 mai 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, MM. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

M. LE BARON à M. MARCHAND

Mme LE DOARE à Mme GREZE

Mme GUEGAN à M. PERESSE

GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE L'OGEC LA TRINITE DE PONTIVY

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

L'école privée Saint-Joseph Le Château envisage des travaux de ravalement, d'isolation, et de fermeture sur le bâtiment.

Pour cette opération, l'OGEC La Trinité sollicite la garantie de la ville de PONTIVY à hauteur de 50 % pour un prêt de 360 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, prêt destiné au financement des travaux et à une reprise d'encours existant pour un prêt réalisé en 2004 auprès de la Caisse d'Epargne de Bretagne.

Montant du prêt.....	360 000 €
Durée.....	10 ans
Echéance.....	mensuelle
Taux fixe.....	3,10 %

Nous vous proposons :

- d'accorder la garantie de la ville limitée à 50 % de l'emprunt à savoir 180 000 €.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 27 mai 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**